



PRÉAMBULE AU RÈGLEMENT INTÉRIEUR DU SITE INTERNET assistantesmaternelles.fr

Les trois associations d'Assistantes Maternelles du Grand-Figeac, L'Enfant et Nous, Pitchous Nous et Assmat Synergie se rassemblent autour d'un projet commun qui consiste en la création d'un outil informatique spécifique Assistante Maternelle qui permette de faire évoluer notre offre et notre organisation pour s'adapter aux besoins du territoire en matière de l'accueil du jeune enfant et de sa famille.

Pour une cohérence territoriale, nous avons décidé de porter ce projet à trois associations représentatives de notre profession d'Assistantes Maternelles sur le Lot et l'Aveyron.

ASSMAT SYNERGIE est l'association coordinatrice du projet, ses statuts permettent l'appui de telles démarches.

Les objectifs :

- Faire connaître nos services
- Structurer notre offre et la commercialiser
- Permettre aux assistantes maternelles de s'autonomiser en gérant et en anticipant leur travail
- Mettre en évidence l'offre de service
- Proposer un outil accessible à tous : Parents, Assistantes Maternelles, Structures (RAM, PMI, CAF...)
- Travailler en réseau avec entre autre la possibilité d'intégrer le fonctionnement du Guichet Unique.

LE RÈGLEMENT INTÉRIEUR CI-APRÈS, DOIT ÊTRE OBLIGATOIREMENT SIGNÉ ET RETOURNÉ PAR COURRIER À :

Mme BESSE Béatrice
11 chemin de Lacoste
12700 CAPDENAC-GARE

Faute de quoi votre fiche n'apparaîtra plus sur le site.

RÈGLEMENT INTÉRIEUR DU SITE INTERNET

assistantesmaternelles.fr

Toutes les assistantes maternelles qui utilisent le site doivent savoir à quoi elles s'engagent. C'est pourquoi le règlement intérieur, élaboré par les dix assistantes maternelles qui travaillent sur le projet du site depuis le début, fixe un cadre qui doit être respecté. Les six administratrices auront en charge de le faire appliquer. Il détermine une éthique de collaboration ainsi que les principes, droits et devoirs auxquels chacune d'entre nous doit se conformer.

Article 1

Être assistante maternelle agréée du Grand Figeac.

Tant qu'une assistante maternelle paraît sur le site, elle certifie avoir son agrément en cours de validité. Une perte d'agrément, ou un arrêt définitif de la profession engage l'assistante maternelle à le signaler par écrit à l'une des administratrices.

Article 2

Le site doit être utilisé à des fins exclusivement professionnelles et non commerciales. Toute autre utilisation peut entraîner des poursuites pénales.

Article 3

L'assistante maternelle a l'obligation de la mise à jour de ses données. Elle doit être régulière et s'effectuer au minimum une fois par mois, même s'il n'apparaît pas de modification dans sa situation. Un mail de rappel sera envoyé pour limiter les oublis.

Si l'actualisation n'est pas faite, la radiation s'ensuivra.

Article 4

Les photos d'enfants ne sont autorisées que si les enfants sont non reconnaissables (enfants de dos, visages floutés...). Malgré tout, une autorisation écrite du responsable légal concernant le droit à l'image de l'enfant est obligatoire.

Article 5

Les assistantes maternelles qui ne souhaitent pas apparaître sur les photos d'illustration d'événements, de sorties, de spectacles... , doivent le signaler par écrit auprès des administratrices du site.

Article 6

Toutes les photos, illustrations diverses doivent être liées à la profession.

Article 7

Chaque assistante maternelle, en son âme et conscience, est responsable des renseignements qu'elle fournit sur sa fiche.

Article 8

De fait, le respect d'autrui et la bienveillance entre nous sont essentiels. Il est important d'éviter de médire ou de porter un quelconque jugement de valeur sur les collègues.

Article 9

A partir du 01-01-2017, le droit d'utilisation du site internet, sera payant pour permettre de financer les frais d'entretien dudit site. Pour les adhérentes des associations fondatrices du projet, ce montant sera de 10 euros par an et pour les non-adhérentes, il s'élèvera à 20 euros pour l'année.

Article 10

Le non-respect des articles précédemment cités constituera un motif d'exclusion du site.

Je soussigné : Nom : Prénom : ,
atteste avoir pris connaissance du règlement ci-dessus et m'engage à le respecter.

Date :

Signature :